

Règlement du concours

1. Organisateur

Le présent concours est organisé par la SRL ICT Link, dont le siège social est situé Route de Gembloux 238, 5310 Aishe-en-Refail, inscrite à la BCE sous le numéro BE0731.682.975,

Ci-après désignée « l'Organisateur ».

Toute personne désirant participer au concours et remplissant les conditions précisées *infra* par le présent règlement est désignée comme « le Participant » ou « les Participants ».

Le Participant remplissant les modalités prévues à l'article 5 du présent règlement et respectant l'entièreté de ce règlement, est désigné ci-après comme « le Gagnant ».

2. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent au concours annoncé et géré par l'Organisateur lors du Salon SETT organisé à Namur Expo les 26 et 27 janvier 2023.

3. Lot

Les Participants ont la possibilité de gagner l'un des deux lots suivants :

- Un PC portable Lenovo ThinkBook 14S Yoga d'une valeur de 1099€
- Une tablette surface laptop go 2 d'une valeur de 700€

Seul un lot sera mis en jeu par jour et il y aura donc deux Gagnants (un lot par Gagnant uniquement) à l'échéance du concours.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent ni échangée contre un autre produit.

4. Conditions de participation

La participation au présent concours est ouverte à toute personne physique ayant au minimum atteint l'âge de dix-huit ans révolus, exception faite aux membres du personnel de l'Organisateur qui ne peuvent pas y participer, ainsi que les membres de leur famille.

5. Modalités de participation

Toute participation au concours entrant dans le champ d'application des présentes conditions générales n'est possible et valable qu'à partir du jeudi 26/01/2023 à 09h00 jusqu'au vendredi 27/01/2023 à 17h00.

La participation est limitée à une participation par personne.

La participation se déroule selon les modalités suivantes : lors du salon SETT, les participants auront accès, sur le stand numéro 1308, à un code QR leur permettant de compléter un formulaire en ligne. Seuls les participants présents physiquement au salon SETT peuvent participer au présent concours.

Pour que la participation soit valablement prise en compte, les personnes visées à l'article 3 du présent concours doivent communiquer les informations suivantes :

- Nom du participant ;
- Prénom du participant ;
- Adresse électronique ;
- Numéro de GSM ;
- Nom de l'établissement ;
- Réponses aux questions mentionnées dans le formulaire de participation du concours.

Toute participation ne respectant pas les dispositions du présent concours est considérée comme nulle et ne sera pas prise en compte dans la désignation du gagnant. Sont notamment considérées comme nulles :

- Les participations où les mentions reprises à l'alinéa 4 du présent article n'ont pas été communiquées ;
- Les participations mentionnant une identité ou une adresse erronée ou douteuse ;
- Les participations multiples ;
- Les participations en dehors de la période prévue à l'alinéa 1 du présent article.

6. Désignation des gagnants

Les Participants ayant répondu correctement au questionnaire sont repris dans une liste de gagnants potentiels. Une fois le concours clôturé, les Participants repris dans la liste des gagnants potentiels seront départagés par un tirage au sort réalisé par un logiciel disposant d'une formule de tirage aléatoire le mardi 31/01/2023 afin de désigner le Gagnant.

7. Date et modalités de publication des résultats

Le Gagnant sera informé du résultat du concours par *e-mail* le lundi 06/02/2023 au plus tard.

Dans le cas où le Gagnant a donné son consentement via le formulaire de participation au concours, son nom sera également publié sur les réseaux sociaux de l'Organisateur.

8. Modalité de retrait du lot par le Gagnant

Le retrait du lot devra obligatoirement se faire par le Gagnant en personne (carte d'identité à l'appui), au siège d'exploitation de l'Organisateur, à savoir Rue Haie Nicolas 60 à 5030 Gembloux. Après concertation mutuelle du jour et de l'heure, le Gagnant pourra venir retirer le lot du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h00 (à l'exception des jours fériés).

Le retrait du lot se fera au plus tard un mois à partir du jour de la publication du résultat au Gagnant concerné. Passé ce délai, il ne sera plus possible pour le gagnant de réclamer ledit lot. L'Organisateur pourra alors en disposer comme bon lui semble et, éventuellement, le remettre en jeu.

9. Données personnelles

Les données à caractère personnel concernant les Participants sont collectées, avec leur consentement dans le cadre de ce concours dans le but d'établir l'identité du Participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

L'Organisateur s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel transmises dans le cadre du présent jeu-concours.

L'Organisateur s'engage à ne pas transmettre les données obtenues dans le cadre de ce concours à des tiers et à ne pas employer ces données dans un autre cadre que celui de l'organisation du présent concours auquel participe la personne concernée. Il s'engage également à conserver ces données pendant une période de cinq années à partir du lendemain de la fin de la possibilité de participer au concours.

L'Organisateur s'engage également à respecter les droits des personnes concernées, notamment les droits à l'information, à l'accès et à la rectification tels que prévus par les dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 14 avril 2016.

Les dommages résultant de l'utilisation de données personnelles du Participant par des personnes non autorisées ne peuvent en aucun cas être répercutés auprès de l'Organisateur, s'il a pris toutes les mesures de sécurité nécessaires que l'on peut raisonnablement attendre de lui.

Tout Participant peut demander à l'Organisateur de pouvoir exercer ses droits reconnus par le RGPD, par mail à l'adresse info@ictlink.be, pour peu qu'il justifie de son identité.

10. Responsabilité de l'Organisateur

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de force majeure ou d'événements imprévus mettant en péril la bonne tenue ou l'organisation de l'activité pour laquelle il met en jeu un lot dans le cadre du présent concours.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de pratique frauduleuse ou d'incident technique compliquant ou rendant impossible la participation au concours.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de perte du lot ou du retard dans sa délivrance du fait du Gagnant.

L'Organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages directs, indirects, matériels, immatériels ou corporels susceptibles de découler de l'utilisation du lot. Dans ce cas, le gagnant devra s'adresser au fabricant du lot. Aucune compensation financière ou autre n'est prévue comme contre-valeur.

11. Application des conditions générales

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales.

12. Modifications des conditions du présent règlement

Les présentes conditions générales sont reprises sur le site www.ictlink.be.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, à tout moment, les présentes conditions générales.

En cas de modification, l'Organisateur publie, sur le site www.ictlink.be, un avis de modification des présentes conditions générales.

13. Droit applicable et différends

Toute plainte concernant ce concours doit être envoyée par écrit, au plus tard dans les 10 jours calendrier après la fin du concours, à l'adresse suivante : ICT Link SRL, Route de Gembloux, 238 à 5310 Aishe-en-Refail.

Le présent règlement est soumis au droit belge.

Tout litige y relatif sera de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Namur, division Namur.

14. Contact

Pour toute demande d'information complémentaire, réclamation ou démarche prescrite dans les présentes conditions générales, il est possible de joindre les personnes de contact :

- Par téléphone : +31 81 13 68 00
- Par mail : info@ictlink.be
- Par courrier à ICT Link : Route de Gembloux 238, 5310 Aische-en-Refail.